

# ECOLE MULTISPORTS

## Organisation 2018 / 2019

- Les cours débuteront le **Mardi 18 Septembre 2018** et se termineront le **Vendredi 14 Juin 2019**. Chaque groupe aura un effectif maximum de 14 enfants exceptés les PS et MS pour qui le taux est de 10 enfants.
- Il ne sera pas possible de débiter les séances qu'à condition de disposer du dossier d'inscription rempli et complet.** (si possible une semaine avant le début des séances)

Vérifiez la présence de l'animateur lorsque vous amenez votre enfant.  
Veuillez prévenir en cas d'absence de votre enfant.

### Créneaux pour les : (ces créneaux peuvent être modifiés selon le nombre d'inscriptions)

- † Petites et Moyennes sections** : le vendredi de 16h45 à 17h45 à l'espace socio-culturel de la Ville-es-Nonais où nous développerons la motricité. (Sol : motricité, gym, équilibre, saut et acrosport).
- † GS-CP** : le Vendredi de 18h à 19h00 à l'espace socio-culturel de la Ville-es-Nonais.
- † CE1-CE2** : le Mardi de 16h45 à 17h45 à la Salle Polyvalente de ST-PERE
- † CM1-CM2** : le Mardi de 18h00 à 19h00 à la Salle Polyvalente de ST-PERE
- † L'année est découpée en 5 cycles** : cycle orientation, cycle athlétisme, cycle sport collectif, cycle précision, cycle deux roues.

### L'année sera découpée en 5 principaux cycles :

- † De Septembre aux vacances d'Automne** : cycle orientation (Fort de Saint-Père uniquement pour ce cycle)
- † Des vacances d'Automne aux vacances de Noël** : cycle athlétisme
- † Des vacances de Noël aux vacances d'Hiver** : cycle sport collectif et d'opposition
- † Des vacances d'Hiver aux vacances de Printemps** : cycle précision
- † Des vacances de Printemps aux vacances d'Eté** : cycle deux roues (apporter son vélo et son CASQUE !)

### Pour inscrire votre enfant vous avez besoin d' :

- † Une fiche d'inscription et sanitaire de liaison remplie**
- † Une attestation d'assurance extrascolaire responsabilité civile (valable jusqu'à fin juin 2019)**
- † Un certificat médical de non-contre-indication aux pratiques sportives (datant de moins de 3 mois)**
- † La somme de 55€ pour 1 enfant, 80€ pour 2 enfants ou 105€ pour 3 enfants de la même famille par chèque (libellé à l'ordre du Trésor Public) pour la cotisation 2018/2019. Pour les enfants domiciliés hors commune du S.I.V.U. « Animation à la Vie Sociale », la somme est de 90€.**

Tél : 06 45 74 49 10 ou 06 77 10 31 48

Mail : [enfancejeunesse.sivu@orange.fr](mailto:enfancejeunesse.sivu@orange.fr)



**Le Service se réserve le droit de changer les lieux de pratique en fonction du temps et des âges. De plus, nous fermerons une semaine en Mai. La communication s'effectuant par mail, pensez bien à noter votre adresse et regarder régulièrement.**